



Etude Hydrologie Milieux Usages Climat (HMUC) et élaboration du programme d'actions du PTGE sur le bassin versant de Grand Lieu

GROUPE D'ACTEURS ELARGI

Geneston, le 25 mai 2023

Présents

(Feuille de présence jointe en annexe)

Ordre du jour

- Introduction - rappels
- Bilan du diagnostic partagé de Phase 1
- Présentation du découpage de la zone d'étude en Unités Hydrologiques Cohérentes
- Présentation des résultats sur les volets Hydro(géo)logie et Usages

Le diaporama présenté lors de la réunion est joint au compte-rendu.

Principaux commentaires, remarques et questions

1. Introduction

Diapos 1 à 7

- Introduction par M. Hegron, vice-président du Syndicat du bassin versant de Grand Lieu
- Tour de table.
- M. Griveau, Association des amis des moulins interroge : « est-ce qu'il y a toujours suffisamment de débits pour les espèces, y compris sans influences ? »

CACG répond que la présence d'espèces dépend du débit. Les débits naturels ne satisfont pas toujours les espèces. Les espèces ne sont pas toujours dans les meilleures conditions, y compris sans influences humaines, mais c'est en tous cas leur régime naturel et ils s'adaptent.

2. Bilan du diagnostic phase 1 et Découpage des UHC

Diapos 8 à 17

- M. Philippe GUILLET demande que l'appellation de l'UH03 soit revue car elle ne va pas jusqu'à la confluence avec le Lac, elle s'arrête à hauteur de St-Philbert. Idem pour l'UH06.

Les appellations seront donc changées :

UH03 = La Boulogne de l'aval de la confluence de l'Issoire ~~au lac de Grand Lieu~~ à la confluence de la Logne

UH06 = La Logne juqu'au ~~lac de Grand Lieu~~ à la confluence avec la Boulogne

- Mme Marie-Estelle Bourgeon rappelle que le découpage présenté a fait l'objet de discussions et a été validé en commission thématique. Il vaudra pour toute l'étude.
- M Hegron ajoute que les contours sont donc importants, et il faut donc s'assurer de la bonne délimitation.

3. Résultats Volets U

Diapos 18 à 24

- M. Hegron demande s'il est envisagé des prélèvements AEP de secours ou futurs par Atlantic'Eau sur le territoire ?

CACG répond que cet aspect sera vu dans le volet C au cours duquel on s'intéresse aux usages futurs.

- Une question est posée sur l'origine de l'eau des rejets de stations d'épuration : s'agit-il d'eaux claires parasites¹ ou de rejets d'eau potable ?

CACG répond que la méthode utilisée permet de s'affranchir des eaux claires parasites en considérant les rejets comme 80% de l'eau potable consommée.

- M. Griveau interroge sur le taux de fuite des réseaux d'eau potable.

A l'échelle nationale, on considère un taux de fuite de 20%. En Loire-Atlantique, ce taux est moins élevé selon la DDTM44 ; selon l'AELB, en Vendée, ce taux est encore meilleur.

- M. Hegron exprime que les prélèvements d'irrigation sont le facteur le plus prégnant sur le territoire mais, que compte-tenu du stockage réalisé dans des plans d'eau, ils n'ont pas forcément lieu en période critique.

La CACG répond que l'analyse mensuelle a été réalisée et montre en effet des prélèvements importants liés à cet usage en hiver.

¹ Def eaux claires parasites : Eaux non chargées en pollution, présentes en permanence dans les réseaux d'assainissement public. D'origine naturelle (captage de sources, drainage de nappes, fossés, inondations de réseaux ou de postes de refoulement, etc.) ou artificielle (fontaines, drainage de bâtiments, eaux de refroidissement, rejet de pompe à chaleur, de climatisation, etc.), elles présentent l'inconvénient de diluer les effluents d'eaux usées et de réduire la capacité de transport disponible dans les réseaux d'assainissement et les stations d'épuration.

- M. Griveau demande quel est l'ordre de grandeur du volume évaporé sur le lac de Grand lieu ?

Jean-Marc Gillier répond que le niveau baisse quand le vannage est fermé mais que la quantification de l'évaporation est compliquée car le lac est toujours alimenté.

La CACG renvoie à l'évaluation théorique produite dans le rapport. Cette évaluation sera affinée grâce aux données de bathymétrie transmises par la Réserve Naturelle. Cela restera une estimation mais permettra d'avoir un ordre de grandeur.

L'AELB rappelle que c'est une influence aval qui ne joue pas sur la quantité d'eau du territoire amont. M. Ross-Carré donne le volume évalué dans le rapport : 47Mm³

- Mme Veyrac demande que soit présentée l'approche par secteur et par saison pour l'irrigation.

La CACG zoome sur cet usage, et précise qu'il existe une différence temporelle entre la période de prélèvement dans le milieu opéré par les plans d'eau et les prélèvements pour l'irrigation.

- Mme Veyrac interroge sur la part d'évaporation par rapport au volume des plans d'eau.

Calligée répond que les volumes des plans d'eau hors irrigation ne sont que très peu connus et donc le plus souvent estimés. Ces éléments sont repris dans le rapport.

4. Résultats Volets H

Diapos 25 à 41

- M. Guillet interroge sur les variations de débits très importantes entre hiver et été sur le bassin et demande si c'est commun ailleurs en France ?

La CACG répond que ce type de variations est typique du régime pluvial avec peu d'influence des nappes.

- M. Camus demande si les débits spécifiques présentés intègrent les prélèvements sur cours d'eau ?

M. Guillet répond qu'il reste peu de prélèvements en cours d'eau sur le bassin versant pour l'usage irrigation

La CACG répond que les débits spécifiques présentés en diapositive 29 sont des valeurs mesurées et qu'elles intègrent les effets des prélèvements du bassin en amont des stations hydrométriques.

Est rappelée également l'importance d'une vision globale sur le BV, tout en rappelant que le découpage en UH permettra de prendre en compte les diversités.

- M. Guillet met l'accent sur l'interprétation des chiffres : entre 8 et 49l/s – les quantités sont faibles, mais les influences dues aux usages peuvent représenter beaucoup en relatif.

L'AELB rappelle que les quantités faibles peuvent avoir un impact non négligeable sur certaines espèces.

- M. Griveau demande quels seraient les débits sans les usages humains ? et considère que dans l'approche présentée, les réserves d'eau par les biefs (35 biefs sur la Boulogne) dus aux seuils de moulins ne sont pas prises en compte. Le débit d'étiage est selon lui fortement influencé par les ouvrages en travers du cours d'eau et demande pourquoi on ne prend pas en compte les volumes stockés dans les cours d'eau.

La CACG répond que l'étude ne prévoit pas de prendre en compte l'hydraulicité de tous les cours d'eau du bassin, car c'est un autre niveau d'analyse.

Pour M. Griveau c'est une lacune importante qui conduit à surestimer les débits d'étiage. Il explique que le débit mesuré à Viaigues est ce qui sort du moulin.

L'AELB précise que les biefs n'ajoutent pas ou ne retirent pas la ressource en eau dans le cours d'eau. Ils ne modifient en rien la quantité d'eau qui circule globalement dans le cours d'eau. M. Griveau considère que l'objectif de l'étude est d'évaluer les volumes et d'avoir une vision objective qui fait défaut dans l'approche présentée.

La CACG répond que l'hydrologie des cours d'eau est analysée au travers des débits et que l'objectif est d'apprécier les débits nécessaires pour les milieux et puis d'analyser si des volumes peuvent être mobilisés en plus. Il n'en demeure pas moins que pour M. Griveau, l'incidence des seuils est très importante pour la quantification de la ressource. Il considère qu'il est nécessaire de prendre en compte l'évolution des stocks d'eau en période estivale.

M. Jean-Marc Gillier répond qu'au même titre, les calculs de débits désinfluencés ne peuvent pas quantifier les pertes liées à la destruction de zones humides et que les gains associés à leur conservation seront difficiles à quantifier.

Toutes les influences sur l'aménagement du territoire, difficilement quantifiables, ne peuvent pas être prises en compte. Il s'agit ici de mesurer les influences via les prélèvements dans la ressource.

M. Faissolle indique qu'à l'échelle de l'étude, les volumes rejetés à l'aval des moulins sont pris en compte par les bureaux d'études au travers des débits mesurés. Selon lui au vu des volumes en jeu, l'importance des débits de fuites des moulins ne constitue pas un élément majeur de la reconstitution des débits.

M Naud conclut cet échange en disant qu'une réponse complète sera apportée à la demande de M Griveau, qui doit être entendue, dans la limite du possible.

- Mme Veyrac considère que le problème de stockage de l'eau va devenir un sujet.

M. Naud répond qu'il faut que les bureaux d'études apportent des éléments sur les sujets de « stockage au sens large » à venir tout en rappelant que tout ne peut pas être vérifié.

- Pierre Douville demande des ordres de grandeur du volume d'eau de la nappe.

Calligée répond que l'estimation n'est pas habituelle car la nappe est hétérogène (épaisseur des matériaux sableux) et, bien que connue dans certains secteurs, elle ne l'est pas dans son intégralité : le volume exact stocké dans la nappe est inconnu, les relations nappe/rivière ne pourront pas être déterminées à partir des données existantes. M. Faissolle complète en expliquant que la nappe s'écoule toujours vers le lac et renvoie à des études réalisées par le BRGM en 2005/2006.



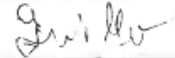


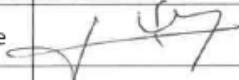


- M. Naud rappelle les objectifs de l'étude : comment se répartit la ressource en eau disponible ? Peut-être que des données complémentaires seront nécessaires. Mais il faut accepter qu'il y ait des limites d'un point de vue technique.
- Pierre Douville interroge sur la modification des pratiques agricoles.



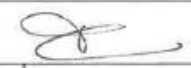






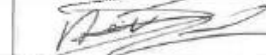
La CACG répond que ce sera pris en compte dans le volet Climat de l'étude HMUC et dans l'analyse socio-économique pour le PTGE.


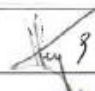
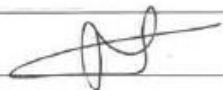


- L'AELB rappelle que dans le cadre du PTGE, il s'agira d'apprécier l'impact quantitatif et qualitatif des usages, d'évaluer la satisfaction des besoins des milieux.
- M. Naud exprime que le calendrier des recherches et du diagnostic n'est pas celui des contraintes économiques et d'aménagement, que parfois on se retrouve dans la contradiction entre le besoin d'aller vite et la nécessité de prendre le temps d'acquiescer des données. Il faut qu'il règne un climat de confiance et d'intelligence entre les acteurs pour avancer de façon éclairée.

M. le Vice-Président remercie les participants et clôt la séance.

Présence – Groupe d'acteurs élargi HMUC / Grand Lieu – 25 mai 2023

Organisme	Nom	Prénom	Emargement
Agence de l'Eau Loire Bretagne	DUBOIS	Jc	
Agence Régionale de la Santé			
Association de Défense de l'Environnement en Vendée			
Association des amis des Moulins 44	GRIVEAU	Patrick	
Association des Irrigants de Grand-Lieu	GUILLET	Philippe	
Association des sauvaginaires du Lac de Grand-Lieu	PINSON	Ludovic	
Association La Tête dans le Sable	DOUVILLE	Pierre	
Association La Tête dans le Sable	CAMUS	Jean-Claude	
ATLANTIC'EAU			
BRGM			
CACG	AYRINHAC	Sabine	Ok
Calligée	PILLET	Marc Antoine	
CCI Loire-Atlantique			
CCI Pays de la Loire			
CA Vendée	JOLLET	Christian	Excusé.e
Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire			
Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire (44)	GABORIT	Stéphane	Excusé.e
Communauté d'Agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo			
Communauté de communes du Pays de Chantonnay	PREAULT	Corinne	Excusé.e
Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent-Les-Essarts	MIGLET	Christou	
Communauté de communes Sud Retz Atlantique	TRICHET-MIGNE	Valérie	Excusé.e
Communauté de communes Sud Retz Atlantique			
Communautés de communes Terres de Montaigu Rocheservière	DENIS	Bernard	Excusé.e

Communautés de communes Terres de Montaigu Rocheservière			
Commune de Pont-Saint-Martin			
Confédération paysanne 44			
Confédération paysanne 44	DURAND	Marie	Excusé.e
Conseil Départemental de Loire-Atlantique	FAISSOLLE	Frédéric	
Conseil Départemental de Vendée	RABREAU	Nadia	
Conseil Régional des Pays de la Loire			
Coordination rurale PDL			
CPIE Logne et GrandLieu	HINAULT	Tiphaine	Excusé.e
Direction Départementale des Territoires et de la Mer 44	SAÏTE	Pauline	
Direction Départementale des Territoires et de la Mer 85	MARITANO	Elise	
DREAL Pays de la Loire			
EPTB Sèvre Nantaise			
FDSEA 44	ANGEBAND	François	
Fédération de Pêche 44	MOUREN	Vincent	Excusé.e
Fédération de Pêche 85			
Fédération Départementale des chasseurs de Loire- Atlantique			
Fédération des Maraîchers Nantais	CHASSAIN	Kamba	
Fédération Régionale des Chasseurs (représentant 44)	SORIN	chrystle	
Fédération Régionale des Chasseurs (représentant 85)			
GAB44			
GAB85			
Grand-Lieu Communauté	ALLETRI	Charlotte	
Groupe LafargeHolcim	MOREAUX	Alice	
GSM-Granulats	ROSS-LOUPE	Stéphanie	

La Roche sur Yon Agglo			
Nantes Métropole	BABOULENE	Elise	Excusé.e
Nantes Métropole			
OFB			
Préfecture de la Région Centre	Le Préfet		
Préfecture de Loire-Atlantique	Le Préfet		
Préfecture de Vendée	Le Préfet		
SAH	CHARRUAU	François	OK
SMIDAP	TRINTIGNAC	Pascal	Excusé.e
Société coopérative des pêcheurs du Lac de Grand Lieu			
Société du Canal de Buzay			
Société Nationale de Protection de la Nature	GILLIER	Jean-Marc	
Syndicat des forestiers privés de la Loire-Atlantique	VEYRAC	Marie-Joseph	OK
Syndicat du Bassin Versant de Grand Lieu	MADORRA	Héléna	
Syndicat du Bassin Versant de Grand Lieu	HEGRON	Serge	
Syndicat du Bassin Versant de Grand Lieu	NAUD	Claude	OK
Syndicat Loire aval	ROUILLER	Loâne	
Syndicat mixte de la Baie de Bourgneuf	PERSONNIC	Niels	Personnic
Syndicat Vie et Jaunay			
Union Régionale de la Consommation, du Logement et Cadre de Vie	LEGEAY	Joëlle	
VENDEEAU	CHARRIER	Antoine	Excusé.e
EFCanoëKayak Boulogne Rocheservière	GUERIN	Thomas	
Fédération des Canoëistes Nantais			
Com. Com. VIE ET BOULOGNE	TIGÉ	Marie	
SBVGL - GIC - la Chevalère	Clouet	Sophie	